

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 49 (1987)

Heft: 7

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'autres possibilités pour améliorer la qualité du fourrage: l'échelonnement des stades de maturité. Il s'agit ici avant tout de mieux se servir des différences naturelles telles que régions ensoleillées ou régions d'ombre résultant de la différence d'altitude.

Il est possible de commencer plus tôt les pâturages, d'ensiller ou de procéder à la première coupe à un endroit approprié ce qui équivaut à un autre échelonnement de la récolte du fourrage. Par de telles mesures d'organisation, le temps nécessaire à la récolte de fourrages de qualité peut être prolongé sans entraîner des dépenses supplémentaires.

La motofaucheuse est toujours à la une!

En 1985, environ 5% des exploitations suisses à bétail disposaient d'une faucheuse à deux essieux. Lorsqu'on acquiert ces engins pour des exploitations en-dessous de 20 UGB, on peut se poser la question si l'acquéreur n'a pas été conquis surtout par le confort et le rendement!

Le graphique démontre que la faucheuse rotative, p.ex., nécessite pour l'épandage et le fânage bien moins de temps de travail que le râteau-faneur et ceci avec des frais supplémentaires minimes.

De ce point de vue, le gain en

temps par la mise en œuvre de la faucheuse à deux essieux est plutôt modeste, mais les frais supplémentaires considérables. La motofaucheuse restera donc, pour les petites et moyennes exploitations de montagne le système de mécanisation le plus économique. En utilisant la motofaucheuse avec la barre de coupe et le râteau-faneur ainsi que le transporteur avec, p.ex., le pick-up et la faneuse rotative, on dispose d'une solution puissante et économique à la fois. Cette mécanisation se prête aussi assez bien pour la mise en œuvre simultanée de deux mains-d'œuvre, étant donné qu'il est possible de faucher épandre ou andainer et charger en même temps. (trad. cs)

Actualités

Grêle: Quel parapluie?

Les paysans ont la possibilité de s'assurer contre la grêle ou d'autres forces de la nature. L'an passé, la somme assurée représentait un peu plus de 1,84 milliards de francs, selon la Société suisse d'assurance contre la grêle.

L'assurance globale pour exploitations agricoles représentait le «parapluie» le plus important avec 35,8% de la somme totale assurée en Suisse. Les céréales suivent avec 19,1%; la vigne 12,7%; puis on trouve les assurances globales pour ex-

ploitations horticoles et pépinières (8,7%); l'assurance globale pour les herbages (5,4%); l'assurance porte-fruits et bois de vigne (4,6%); le maïs (4,1%). Même si elles représentent une part moins importante de la somme assurée, on trouve aussi les assurances pour les fruits, les plantes oléagineuses et sarclées, les légumes et baies, les herbages, le tabac, etc. Le «paysage statistique» change un peu si l'on considère la répartition des primes encaissées: l'assurance globale pour exploitations agricoles repré-

sente 28,9%; la vigne 25,9%; les céréales 10,6%; les fruits 9,1% notamment.

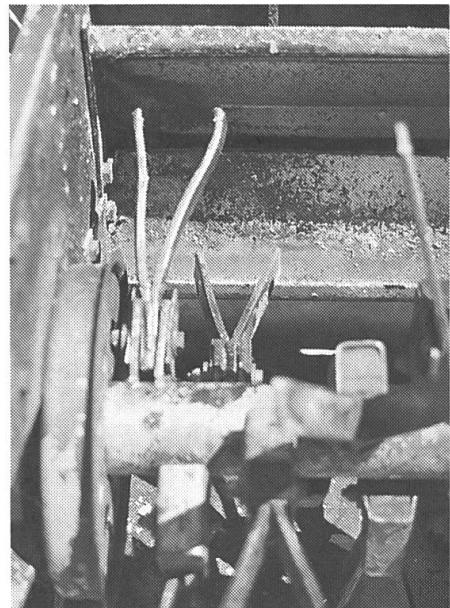
C'est dans le canton de Berne que le nombre de dommages déclarés a été le plus élevé l'an dernier (2631). Il précède Vaud (1435). Berne vient aussi en tête en ce qui concerne le nombre de polices conclues (12'756 contre 7194 en Pays vaudois). Par contre, Vaud précède Berne et vient en tête des cantons suisses en ce qui concerne la somme assurée: plus de 400 millions de francs!

Service de réparation lors des foins

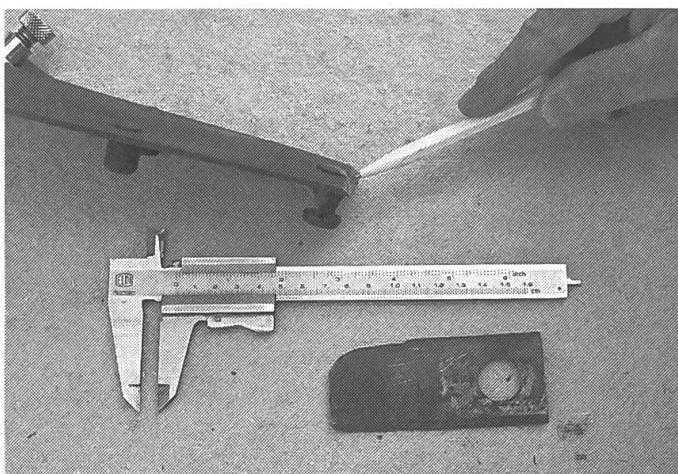
H. U. Schmid, Centre de cours ASETA, Riniken

Tamponner un obstacle ou des dégâts de pierres sur le dispositif de fauchage, sur la conditionneuse ou l'autochargeuse – quelle malchance – qui entraîne souvent des dérangements importants sur la machine et le déroulement du travail. Avec la faucheuse, on dispose dans bien des exploitations d'un «élément de fauchage de remplacement», mais il faut accepter les pertes de temps dues à cette réparation et donc de plus petites capacités de surface etc. En tous les cas, il faut tout de suite remettre l'outil en état de fonctionnement. Selon le degré de difficulté de la réparation à effectuer, ou le peu de temps à disposition pour terminer les

foins, l'agriculteur se décidera entre une réparation «maison» ou la visite dans un atelier spécialisé. Prudence lors de réparations «à la rapide» sur les parties de machine en rotation (faucheuse à tambours, rotors conditionneurs), car le déséquilibre des pièces tournantes (balourd) peut entraîner des dommages très coûteux de paliers. Les parties de machine éjectées par la force centrifuge sont à même de produire de graves accidents. En principe, il faut confier les réparations au spécialiste, lorsqu'on constate un déséquilibre du fonctionnement sur les parties des machines, car il s'agit ici en général de travaux de grande envergure.



Contrôler les rotors quant à l'usure et une bonne fixation des doigts (sécurité).



À la place indiquées sur l'image, le bord de l'axe de suspension ne doit pas être usé. Le diamètre de l'axe doit au minimum encore atteindre 8 mm.



Ces doubles-doigts comprimés endommagent d'une part le couteau de fauchage et produisent des à-coups sur les paliers de l'organe de convoyage.

Dégâts de pierres ou de tamponnage: Travaux de contrôle ou de réparation

Faucheuse rotative

Lorsque, après le tamponnage sur un obstacle, la protection contre les surcharges est à nouveau enclenchée, il faudrait observer les mesures de précaution suivantes: – Evacuer les personnes se trouvant dans la zone de danger. – Amener peu à peu (prudence!) la machine à plein régime. Si, à ce moment, on constate des vibrations ou des bruits inhabituels, arrêter immédiatement le moteur et ne quitter le siège du conducteur que lorsque les disques de coupe ne bougent plus. Contrôler le bon fonctionnement des disques ou des tambours en les faisant tourner à la main et en observant l'intervalle entre les disques. Avant de continuer à travailler et pour les raisons de sécurité précitées, il s'agit de réparer les dégâts aussi minimes soient-ils sur les couteaux de fauchage, les disques et les tambours, même s'ils ne produi-

sent qu'un déséquilibre minime (balourd).

A chaque échange de couteaux de fauchage, il s'agit d'examiner l'axe de suspension quant à l'usure et d'éventuelles craquelures. Vérifier que l'axe de suspension dispose encore des deux-tiers du diamètre d'origine là, où le couteau est mis en place. La tête de l'axe de suspension ne doit pas frotter le disque. Toute trace d'usure de l'axe de suspension et du disque exige le remplacement immédiat de ces parties.

Faucheuse conditionneuse

Après avoir heurté des pierres, il faut également contrôler l'élément conditionneur (rotor) quant à son mouvement équilibré (rond) et sans à-coups. A cause du danger de cassure, les dents trop endommagés ne seront ni redressés ni soudés. Les tôles de guidage endommagées seront redressées de telle manière à pouvoir profiter de toute la palette de réglage. Lorsque dans l'entraînement du rotor la protection des boulons de rup-

ture casse souvent, il s'agit de contrôler si l'intervalle maximal prévu par le fabricant entre le rotor et la barette de réglage est respecté. Pour agrandir cet intervalle et selon la marque, le rotor pourra être soit déplacé (glissé) ou alors la chicane d'entrée du fourrage pourra être enlevée ou ouverte.

Remorque autochargeuse

Les dents tordues du râteau dans l'organe convoyeur de l'autochargeuse heurtent constamment les couteaux ou les lattes ce qui produit des dégâts considérables des paliers. L'organe convoyeur et les dents seront donc contrôlées à chaque bruit inhabituel et lors du graissage hebdomadaire de la machine.

Il est tout à fait sans risque de souder ou de redresser les doigts élévateurs, car ils ne subissent pas de grandes forces d'accélération. Les lames de coupe, par contre, ne seront affûtées que sur leur côté plat afin que la lame à rainures reste intacte.

(trad. cs)

Attelage automatique 3-points

Zw. Depuis passé 20 années, l'attelage 3-points fait partie de l'équipement en série des tracteurs. La construction, bien qu'en principe toujours la même, a subi entretemps bon nombre d'améliorations de détails et quelques raffinements en ce qui concerne la commande. Grâce à l'attelage 3-points, l'ancien tracteur est devenu la machine

de travail à mise en œuvre universelle.

Si l'intérêt de l'attelage 3-points pour la liaison tracteur-outil n'est pas plus à démontrer, force est de constater qu'atteler un outil reste une opération coûteuse en temps, délicate, voire dangereuse. L'augmentation de la puissance des tracteurs lors de cette dernière décennie n'y

est pas étrangère; elle a eu pour conséquence d'augmenter la taille des outils, donc leur poids. Les agriculteurs savent bien combien de précautions sont nécessaires lorsque, descendus du tracteur et coincés entre un outil impossible à manœuvrer car trop lourd, ils doivent relier ce dernier au tracteur et assurer les liaisons mécaniques des 3